

Droit au séjour en France

Par **BOUDEYA Amor**, le **30/10/2018** à **14:07**

Bonjour

Un ami tunisien résident en France vient de me proposer la possibilité d'être associé avec lui dans son propre projet

Est qu'un étranger (non résident) peut avoir la chance d'être associé et si Oui comment peut-on faire.

Et est ce que cette affaire donne droit au résidence ou non.

Merci